



Independent observer
of the Global Fund

PLUSIEURS DES PREMIÈRES NOTES CONCEPTUELLES SOUMISES AU FONDS MONDIAL DANS LE CADRE DU NMF JUGÉES INSUFFISANTES

Le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) a renvoyé pour révision cinq des dix premières notes conceptuelles soumises au Fonds mondial dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF), en demandant un meilleur établissement des priorités en fonction des données épidémiologiques et une approche plus intégrée du renforcement des systèmes de santé.

Dix notes conceptuelles ont été soumises pendant le premier créneau de candidature. La nouvelle méthodologie d'allocation a pour but d'orienter le plus grande partie des ressources vers les pays dont la capacité contributive est la plus faible. Vingt-quatre autres notes conceptuelles ont été présentées en juin et il reste encore deux autres créneaux de candidature, un en août et l'autre en octobre 2014.

Les 10 premières notes conceptuelles portaient essentiellement sur le financement des programmes de lutte contre le paludisme.

Tableau 1 : Notes conceptuelles soumises par les candidats admissibles dans le cadre du NMF au 15 juin 2014

VIH	Tuberculose-VIH	Tuberculose	Paludisme	RS
-----	-----------------	-------------	-----------	----

Moldavie (République de)	Haïti		Congo (République démocratique du) Indonésie Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Timor-Leste Ouganda Zambie Zimbabwe
--------------------------	-------	--	---

D'après le [Flash Info du Fonds mondial](#)

de juillet, les pays auront la possibilité de réviser leurs propositions avant de les soumettre à nouveau.

Une série de documents d'orientation a également été préparée par le Secrétariat du Fonds mondial pour les instances de coordination nationale (ICN) qui sont en train d'élaborer des notes conceptuelles ou qui s'apprêtent à démarrer le processus. Ces documents comprennent une lettre qui a été envoyée aux ICN et un diaporama que les gestionnaires de portefeuille du Fonds peuvent utiliser lorsqu'ils rencontrent les représentants des ICN. On espère que ces documents permettront d'améliorer la qualité des propositions, y compris des 23 notes conceptuelles soumises au Fonds pendant le créneau qui se terminait le 15 juin.

Le CTEP a recensé un certain nombre de points à améliorer dans les notes conceptuelles présentées par les pays. Ces différents points sont détaillés ci-après.

Établissement des priorités

Certains candidats n'ont pas hiérarchisé clairement les interventions décrites dans leurs notes conceptuelles.

D'après la lettre envoyée aux ICN, l'une des principales raisons pour lesquelles le CTEP a demandé qu'une n populations. Les notes conceptuelles décrivant des interventions chiffrées à destination de populations spécifi

Distinction entre somme allouée et montant au-delà de cette somme

Il a été demandé à certains pays qui n'ont pas suffisamment distingué les interventions financées par l'allocation de base – c'est-à-dire l'enveloppe annoncée le 12 mars par le Fonds ? des autres interventions de présenter une note conceptuelle plus précise. Si l'allocation de base est suffisante pour couvrir les composantes programmatiques essentielles telles que l'achat et la distribution de produits de base, celles-ci doivent être incluses dans la demande de financement. Selon le CTEP, ne pas procéder ainsi « est malvenu et risqué dans la mesure où un financement d'encouragement n'est pas garanti ». D'après les explications fournies par le Secrétariat, Aidsplan comprend que toutes les activités prévues doivent être associées à un montant en dollars et hiérarchisées de sorte à produire un impact maximum et à maximiser le rendement des investissements.

Le financement d'encouragement ? c'est-à-dire le montant alloué au-delà de l'allocation de base, dont certaines composantes peuvent bénéficier dans les pays des [catégories 1 à 3](#) ? devrait être réservé à des « interventions supplémentaires comme l'extension de la couverture géographique ou l'intensification des services », indique le Secrétariat.

Dans sa lettre, le Secrétariat indiquait que les activités hors allocation de base devaient être classées par ordre de priorité et chiffrées, afin que le CTEP puisse recommander une répartition aussi stratégique que possible du financement d'encouragement.

Renforcement des systèmes de santé

En général, le Secrétariat a estimé que l'attention accordée aux initiatives transversales de renforcement des

D'après le Secrétariat, si les systèmes de santé sont fragiles dans un pays et si la note conceptuelle ne contie

Les enseignements des expériences passées

Le CTEP a conseillé aux pays d'inclure un historique des investissements passés du Fonds mondial dans les différents programmes de lutte contre les maladies, en mentionnant spécifiquement l'impact qu'ont eu ces investissements.

Ces enseignements devraient alimenter la partie narrative de la note conceptuelle, en montrant que l'allocation ne servira pas à financer des activités ordinaires mais des activités novatrices et sources d'impact.

Ainsi qu'il était conseillé dans la lettre adressée aux ICN, « les programmes devront être adaptés de sorte à se concentrer sur les approches les plus efficaces adoptées par le passé ».

Période couverte par les notes conceptuelles

Le Secrétariat a déclaré que, sauf circonstances exceptionnelles, toutes les notes conceptuelles devaient couvrir une période allant au moins jusqu'à la fin de l'année 2017, en raison des 12 mois que les pays consacreront probablement à l'élaboration et à l'examen des notes conceptuelles, puis au processus d'établissement des subventions. Bien que la période d'allocation annoncée soit 2014-2016, la période de mise en œuvre s'étendra jusqu'en 2017. Certains pays semblent ne pas avoir compris cette obligation, ce qui les a conduits à soumettre une note conceptuelle couvrant une période de deux ans au lieu de trois.

[Read More](#)
